

Question d'Europe
n°587
8 mars 2021

L'Europe des femmes

Ramona BLOJ

L'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'Union européenne est prévue par l'article 119 du Traité de Rome. Si des progrès substantiels ont été réalisés depuis 1957, qui ont permis à l'Europe d'être le continent où les femmes vivent le mieux et où leur proportion dans les institutions est parmi les plus élevées au monde, des disparités importantes persistent entre les États membres. De nouvelles étapes méritent encore d'être franchies d'autant que la pandémie a accentué des inégalités et des écarts, illustrant les efforts qu'il faut encore engager pour atteindre une vraie égalité homme-femme.

L'EUROPE, LE CONTINENT DES FEMMES

Les institutions européennes

Alors qu'en janvier 2021, 25,5% des parlementaires dans le monde étaient des femmes, le pourcentage de femmes membres du Parlement européen s'élevait à **37,98%***, en légère diminution par rapport à 2019, au début de la mandature (**41%**). Parmi les huit présidents de groupes politiques, on compte une présidente, Iratxe García (S&D), et deux co-présidentes, Ska Keller (Verts/ALE) et Manon Aubry (GUE/NGL).

En 2019, pour la première fois dans l'histoire, deux femmes ont été nommées à la tête d'institutions européennes : Christine Lagarde à la présidence de la Banque centrale européenne et Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission européenne.

Au début de son mandat en décembre 2019, la Commission comptait douze femmes sur vingt-sept membres. Suite à la nomination, en octobre 2020, de l'Irlandaise Mairead McGuinness comme Commissaire aux services financiers, le Collège compte désormais treize femmes (48,1%) pour quatorze hommes. L'une des trois vice-présidents exécutifs est une femme : Margrethe Vestager, ainsi que deux des six vice-présidents, Věra Jourová et Dubravka Šuica.

Les États membres

Au niveau des États membres, la moyenne européenne dans les parlements nationaux se situe à 32,7% (contre **25,5%** au niveau mondial). Toutefois, il existe de très grandes disparités entre les pays. Les États nordiques sont une référence mondiale, avec des proportions de femmes dans les parlements nationaux qui se situent à 49,6% en Suède, 46% en Finlande et 39,7% au Danemark. Beaucoup de chemin reste à parcourir dans des pays du Sud et de l'Est : seulement 12,6% de femmes parlementaires en Hongrie, 13,4% à Malte, 20% en Roumanie, 21,42% à Chypre et 22,7% en Slovaquie[1].

Dans les gouvernements des États membres, la moyenne se situe à 31,85%. Les pays scandinaves figurent encore en tête du classement : 54,5% en Finlande, 52,2% en Suède, 48% pour les Pays-Bas. D'autres pays sont bien placés comme la France avec 47% de femmes au gouvernement, ou l'Espagne avec 46,9%. À l'opposé, le gouvernement compte une seule femme en Roumanie, en Hongrie et en Pologne.

Au niveau mondial, on compte vingt-six cheffes d'État ou de gouvernement[2], dont presque un tiers dans l'Union avec trois cheffes d'État (Estonie, Slovaquie, Grèce) et cinq cheffes de gouvernement (Allemagne, Danemark, Finlande, Lituanie et Estonie). Les deux dernières femmes investies à la tête d'un gouvernement sont Ingrida Šimonytė en Lituanie depuis novembre 2020, et Kaja Kallas en Estonie depuis janvier 2021. À noter que les gouvernements de Norvège et d'Islande sont aussi dirigés par une femme.

L'Europe, un levier

Pour son voisinage immédiat, l'Europe semble être un levier : à la fin de l'année 2020, Maia Sandu est devenue la première femme chef d'État en Moldavie. La

* L'auteur remercie Thomas Hinzelin et Anne-Célia Cordier pour leur aide.

[1] Données EIGE.

[2] Allemagne, Bangladesh, Barbade, Birmanie, Danemark, Estonie, Éthiopie, Finlande, Gabon, Géorgie, Grèce, Hong Kong, Islande, Kosovo, Lituanie, Moldavie, Namibie, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Serbie, Singapour, Slovaquie, Taiwan, Togo, Trinité-et-Tobago.